

L'affectation en 1^{ère} générale et technologique vers l'enseignement privé sous contrat

Établissements privés sous contrat relevant de l'Éducation Nationale

La procédure d'affectation AFFELNET-Lycée intègre les formations des établissements privés sous contrat : formations de l'enseignement général et technologique.

Cette procédure a pour objectif de :

- Réaliser un suivi au plus juste des affectations,
- Permettre une prise en charge plus rapide des élèves « sans solution » d'affectation dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire.

L'admission est de la responsabilité de l'établissement privé sous contrat.

1. Elèves concernés

1. Élèves scolarisés dans un établissement public souhaitant intégrer une formation dans l'enseignement privé,
2. Élèves scolarisés dans un établissement privé faisant au moins un vœu dans un établissement public.

Après une 2^{nde} GT pour une demande en :

- 1^{ère} Générale
- 1^{ère} STMG
- 1^{ère} ST2S

S'adresser directement à l'établissement souhaité pour prendre connaissance des enseignements de spécialité proposés en 1^{ère} Générale.

2. Modalités

Pour toute demande en 1^{ère} GT vers l'enseignement privé et afin que ces candidatures soient étudiées par les établissements privés :

en amont de la procédure AFFELNET,

il est IMPERATIF pour les représentants légaux de prendre contact avec l'établissement privé demandé.

Les vœux des candidats vers l'enseignement privé sont saisis par leur établissement d'origine dans AFFELNET-Lycée lors de la phase principale d'affectation pour :

- les élèves scolarisés en établissement public,
- les élèves scolarisés en établissement privé qui font au moins un vœu vers l'enseignement public.

Les procédures d'admission des candidats restent de la responsabilité de l'établissement privé.

La saisie dans AFFELNET-Lycée est effectuée par l'établissement d'origine.



3. Décision et affectation

Les candidatures seront traitées par les établissements privés. Suite à la commission d'admission, les décisions seront intégrées dans Affelnet-Lycée en « admis », « refusé » ou « liste supplémentaire ».

L'ordre de préférence doit être respecté (Le vœu 1 est traité en priorité).

**Offre de formation en 1^{ère} Général et Technologique
dans les établissements privés sous contrat**

<i>Etablissement</i>	<i>Langues vivantes et sections particulières</i>	<i>2^{de} GT Enseignements optionnels</i>	<i>Bac préparés</i>
Lycée Marguerite Bahuet Brive (19)	<u>LVA</u> : Allemand - Anglais - Espagnol <u>LVB</u> : Allemand - Anglais - Espagnol	Management et gestion Santé et social Discipline non linguistique – Sciences de gestion (anglais)	Bacs technologiques : STMG - Gestion et finance STMG - Mercatique STMG - Ressources humaines et communication ST2S Sciences et Technologies de la Santé et du Social
Lycée Bossuet Brive (19)	<u>LVA</u> : Allemand - Anglais - Espagnol <u>LVB</u> : Allemand - Anglais - Espagnol – Chinois – Section européenne (Histoire-Géographie en Anglais)	Langues et cultures de l'Antiquité - Latin LVC - Chinois Arts - Arts plastiques Arts - Musique Arts - Théâtre	Bac général
Lycée Jeanne d'Arc Argentat (19)	<u>LVA</u> : Anglais <u>LVB</u> : Allemand - Espagnol	Arts - Arts plastiques	Bac général
Lycée Beaupeyrat Limoges (87)	<u>LVA</u> : Allemand - Anglais - Espagnol <u>LVB</u> : Allemand - Anglais - Espagnol	Langues et cultures de l'Antiquité - Latin LVC - Occitan Arts – Théâtre Arts - Arts plastiques Management et gestion	Bac général Bacs technologiques : STMG – Mercatique STMG - Gestion et finance STMG – Systèmes d'information de gestion
Lycée Saint-Jean Limoges (87)	<u>LVA</u> : Allemand - Anglais - Espagnol <u>LVB</u> : Allemand - Anglais - Espagnol Italien - Chinois Section européenne Anglais (SVT en anglais)	Langues et cultures de l'Antiquité - Latin Langues et cultures de l'Antiquité - Grec LVC - Italien LVC - Chinois Arts - Arts plastiques Education physique et sportive	Bac général